

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>:**

L'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté préfectoral n°2020-PREF-DRCL/ 695 du 03 décembre 2020 portant nomination des membres de la commission de contrôle pour la révision des listes électorales pour la commune de Vert-le-Grand est modifié, ainsi qu'il suit (*modifications indiquées en gras*) :

Monsieur Jean-Claude QUINTARD, conseiller municipal  
Madame Véronique GAL épouse DEMILLY, déléguée de l'administration Titulaire  
**Madame Cécile BOULBIN épouse CHICOISNE**, déléguée de l'**administration Suppléante**  
Madame Edith JONCOUR épouse GUILLAUME, délégué du Tribunal Judiciaire

**Article 2:**

Les membres de la commission de contrôle des listes électorales sont nommés pour trois ans

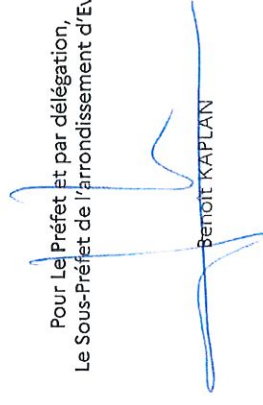
**Article 3:**

Ces commissions se réuniront au moins une fois par an, et en tout état de cause, entre le 24<sup>e</sup> et le 21<sup>e</sup> jour avant chaque scrutin.

**Article 4:**

Le Sous-préfet de l'arrondissement d'Évry, le maire de la commune de Vert-le-Grand sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Pour Le Préfet et par délégation,  
Le Sous-Préfet de l'arrondissement d'Évry



Benoit KAPLAN

ARRETE n°2020 - PREF - DRCL/ 730 du 28 décembre 2020 -  
Modifiant l'arrêté préfectoral n°2020-PREF-DRCL/ 695 du 03 décembre 2020 portant nomination des membres de la commission de contrôle pour la révision des listes électorales pour la commune de Vert-le-Grand

Le Préfet de l'Essonne,  
Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

VU le code électoral et notamment l'article L 19 ;

VU le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de M.Eric JALON, préfet hors classe, en qualité de préfet de l'Essonne ;

VU le décret n°2010-146 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

VU le décret du 08 janvier 2019 portant nomination de M. Benoît KAPLAN, administrateur civil hors classe, en qualité de Sous-préfet, Secrétaire général de la préfecture de l'Essonne ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2020-PREF-DCPPAT-BCA-241 du 19 octobre 2020, portant délégation de signature à Monsieur Benoît KAPLAN, Secrétaire général de la préfecture de l'Essonne, Sous-Préfet de l'arrondissement chef-lieu ;

VU la circulaire ministérielle relative à la mise en œuvre de la réforme des modalités d'inscription sur les listes électorales du 21 novembre 2018 ;

VU l'erreur matérielle relevée sur l'arrêté préfectoral n°2020-PREF-DRCL/ 695 du 03 décembre 2020 portant nomination des membres de la commission de contrôle pour la révision des listes électorales pour la commune de Vert-le-Grand ;

**SUR PROPOSITION** du Sous-préfet de l'arrondissement d'Évry ;